

F.S.U.
**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**
**Fédération
Syndicale
Unitaire**
Haut-Rhin

Malgré les efforts de communication ou d'auto-persuasion du Ministre, les faits sont là, et ils sont têtus : il y aura, comme à la précédente rentrée, des classes sans enseignant.e à la rentrée 2023.

Avec l'annonce de la suppression, à la rentrée 2023, de 1500 postes d'enseignant.es, dont 1117 pour le premier degré, c'est l'hémorragie qui continue !

Localement, 22 Postes seront supprimés dans le Haut Rhin pour le premier degré et 38 le seront dans le 1er degré pour l'Académie de Strasbourg, pour un nombre d'élèves quasiment identique.

Les conséquences, nous les connaissons : une hausse des effectifs de nombreuses classes et une dégradation accrue des conditions de travail, pour les enseignant.es, mais aussi pour les élèves.

Ainsi, des coordonnateur.trices de PIAL voient leur décharge disparaître. Le cri d'alarme lancé par Christine Renon, collègue épuisée, n'aura donc servi à rien : la charge de travail ne cesse d'augmenter.

De même, que répondre aux familles qui s'inquiètent pour leur enfant ? Que les effectifs par classe sont trop élevés faute de moyens et qu'à ce titre leur enfant ne peut bénéficier que d'une attention personnelle limitée ? Que le profilage des postes du RASED permettra une meilleure prise en charge effective de leur enfant par un.e enseignant.e spécialisé.e ? Que le problème endémique des classes non remplacées sera réglé par le Pacte ?

La FSU dénonce, encore une fois, cette entreprise de démolition savamment orchestrée du service public d'éducation, les multiples attaques portées contre le statut des enseignant.es et des fonctionnaires en général, avec la volonté de contractualiser toujours davantage, et d'inféoder localement les personnels aux prescriptions hiérarchiques en multipliant les postes à profil par exemple ou en envisageant la fin des concours nationaux... A propos des postes à profil toujours, la FSU rappelle qu'elle récuse la pensée magique qui voudrait que la correspondance poste/personne soit la solution sine qua non pour la réussite de nos élèves. Nous sommes toutes et tous issues d'un concours professionnalisant et par cette certification, reconnus capables d'enseigner sur tout type de poste.

ENSEIGNEMENT

Côté salaire, si certaines mesures répondent en partie aux mandats de la FSU notamment sur le déroulement de carrière, elles restent insuffisantes car elles ne portent pas sur l'indiciaire, et ne permettent pas de rattraper la perte salariale subie depuis dix ans. Pire, le Pacte, qui lie une partie de la revalorisation à des tâches individuelles supplémentaires, n'est pas acceptable pour une profession déjà épuisée et éprouvée.

ÉDUCATION

Le Pacte, que le Ministère s'obstine à nommer "revalorisation historique", n'est, en réalité, qu'une étape supplémentaire vers la contractualisation de nos statuts. Car, il s'agit bien de faire porter aux enseignants qui restent en poste, l'insuffisance programmée de moyens et la disparition tout aussi programmée des titulaires remplaçants. Ou plutôt, faire porter cette insuffisance à certains enseignants, les collègues jeunes, les collègues nommés en cycle 1 ou non élu.es par l'IEN n'accédant pas à toutes les "briques" du Pacte. Plus largement, ce dispositif n'est de toute façon envisagé que pour un nombre réduit de collègues.

RECHERCHE

Par la contractualisation, l'annualisation, le pilotage qui renforcent les pressions sur les personnels, la création de nouvelles hiérarchies intermédiaires, le Pacte a pour objectif de détruire le statut : la FSU en exige l'abandon et appelle les personnels à refuser massivement de le signer à la rentrée 2023. Notre statut n'est pas un contrat.

CULTURE

Nous le répétons, les faits sont têtus ... La réalité du terrain est souvent différente de celle affichée par le Ministre.

Les étudiant.es aspirants aux concours de l'EN ne s'y trompent pas : le " choc d'attractivité" tant espéré, n'a pas eu lieu. Les concours d'entrée dans le métier d'enseignant continuent d'être désertés induisant des sélectivités moindres, avec son cortège de difficultés inhérentes, et ne permettant pas, dans certaines académies de pourvoir tous les postes.

FORMATION

Et ce n'est pas la perspective, massivement contestée, d'un départ à la retraite à 64 ans qui attirera les vocations. L'énorme opposition à cette réforme s'accompagne d'un soutien tout aussi massif à la mobilisation et prend la forme de manifestations d'une hauteur rarement égalée mais aussi de blocages ou de « casserolades » lors des déplacements des membres du gouvernement. Le président de la République et le gouvernement s'entêtent à imposer cette réforme et poursuivent l'application de leur feuille de route libérale.

INSERTION

La colère et le rejet massif de la population, amplifiés par une inflation sévère et croissante, une crise démocratique patente, appellent des réponses, non seulement en termes d'abrogation de la réforme des retraites, mais aussi en termes d'augmentation immédiate des salaires, des pensions et de financement des services publics, ainsi qu'une modification profonde de la façon de gouverner.

La FSU appelle donc à la mobilisation le 6 juin afin que les député.es portent la voix de la majorité des Français et des Françaises et abrogent la réforme des retraites.